

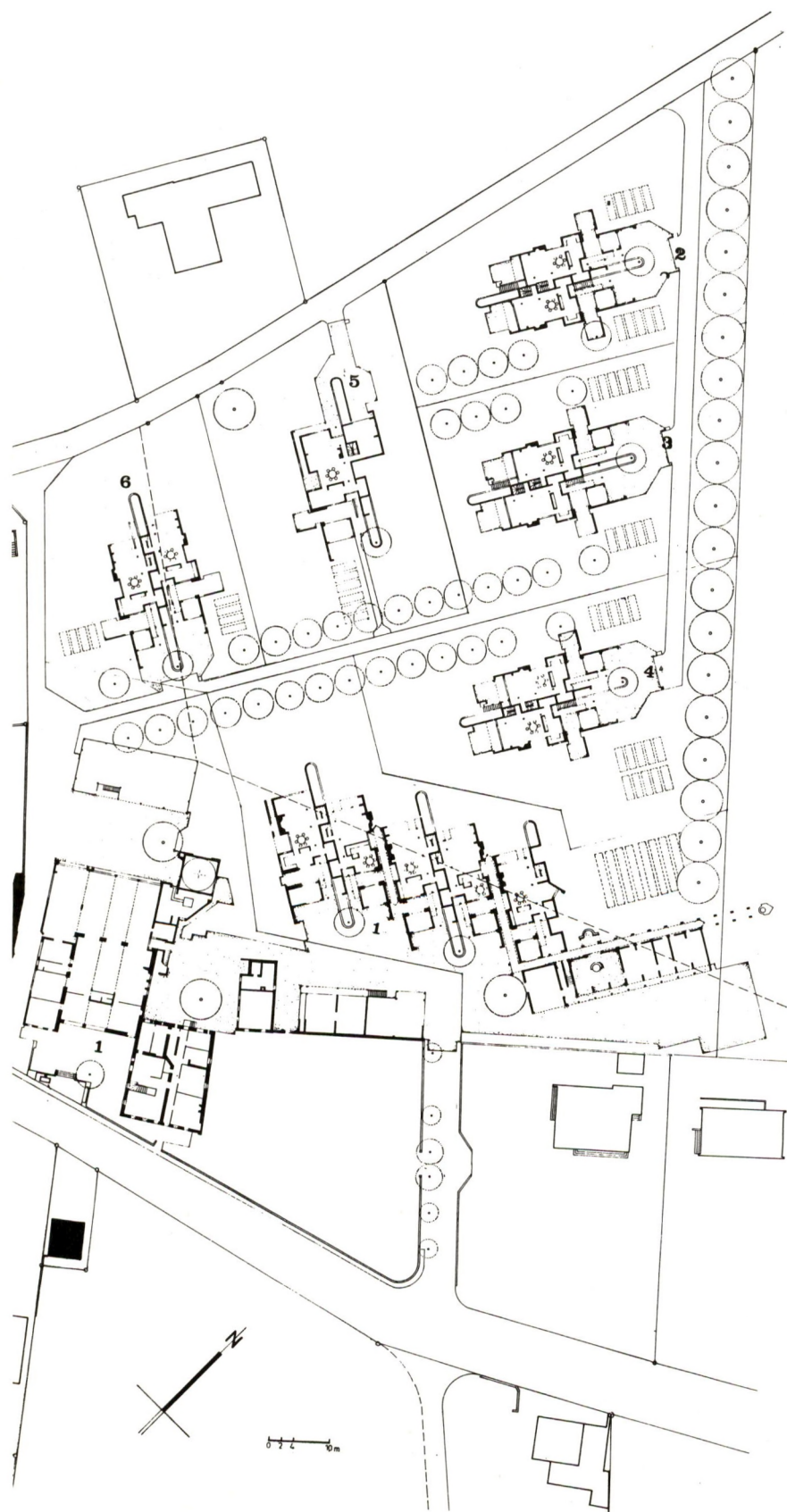
Ensemble d'habitations individuelles groupées et reconversion d'un rural 1263 Crassier/VD

Architecte Vincent Mangeat
 EPFL/FAS/SIA du GRC
 Groupe de recherche pour
 la construction
 1260 Nyon
 Tél. (022) 61 7022
Collaborateur Bernard Boujol REG
Ingénieurs civils Jean-François Cevey
 Eric Grossenbach
 EPFL/SIA, Nyon
Collaborateur Jean-Pierre Schorpp
 EPFZ/SIA
Conception 1977
Réalisation 1978-1981
*Coordonnées
 topographiques* 136.850/502.000
Adresse Lotissement «Grosjean»
 Au Village, ch. de Marly



Point de vue pour l'étude

Il s'agit ici, encore une fois, d'aborder de
 front un problème majeur de la région,
 l'habitation individuelle. Le point de vue
 qui fixe et oriente toute la recherche est
 celui de la vérification ou de la
 démonstration d'un postulat dont
 l'énoncé dirait que les formes groupées
 pour l'habitation individuelle seraient
 viables si, et seulement si, les proximités
 et les rapports de voisinage étaient
 contrôlés. L'idée même de groupement
 émergeant de considérations relatives à une
 certaine manière de comprendre
 l'aménagement ou la construction du
 paysage, pour ne pas dire du territoire,
 idée associée à une forme d'économie
 entendue dans son acception la plus
 large.



Contenu

L'ensemble d'habitations dont il est question ici, en même temps qu'il résoud le problème de la nouvelle affectation d'un domaine en rupture d'exploitation, traite la question de la reconversion de bâtiments agricoles. On trouvera donc associés dans l'ensemble une menuiserie-ébénisterie dans le rural, quatre appartements en duplex en superstructure du rural, une habitation attenante au rural, quatre maisons pour deux familles, une maison individuelle et cinq maisons en rangée groupées deux à deux selon le type retenu pour la maison pour deux familles; enfin des annexes et dépendances, ainsi qu'un cabinet médical.

Le support légal et réglementaire est celui de la zone dite de village pour une partie et de la zone dite de villas pour l'autre partie; la périphérie au nord-est et nord-ouest est celle du territoire agricole. On a donc simulé les conditions d'une sorte de plan de quartier dont la réalisation a été menée à bien du fait de l'intelligence du propriétaire du fonds, de la volonté des différents partenaires intéressés et rassemblés, de l'initiative de l'architecte qui portait l'idée du projet et d'une autorité communale attentive et soucieuse de laisser sa chance à une solution différente, pour ne pas dire alternative.

Règles

La règle élaborée comprend l'idée de mettre en forme le mitoyen pour réinventer une épaisseur entre les maisons. Le «mur épais» offre successivement et alternativement une niche à disposition de l'une, puis de l'autre maison. Le déboîtement obligé fixe la position relative des maisons. Il contient les services et les escaliers. Le dispositif est celui de l'entre cour et jardin. Pour les maisons en rangée, c'est le même principe complété d'un interstice en forme de passage couvert reliant les constructions et permettant de passer de la cour au jardin sans traverser la maison.

Caractéristiques

Prix moyens au m³ ssa

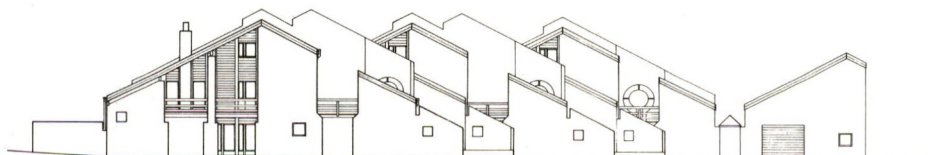
1978	1. Menuiserie Fr. 220.-/m ³ (non compris parc machines)
1978	Appartements Fr. 330.-/m ³
1980	Maisons Grosjean Fr. 350.- m ³
1979	2. Maisons pour deux familles Fr. 380.-/m ³

Maîtres de l'ouvrage

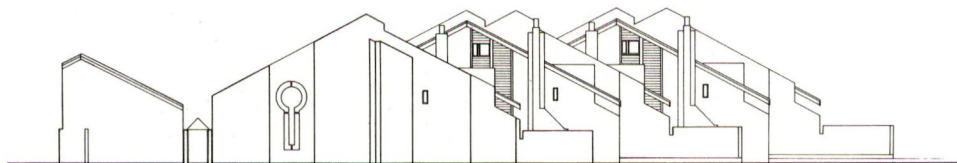
1. Menuiserie et appartements
R. Grosjean
2. Butikofer - Lambelet
3. Mangeat - Genton
4. Gustavson - Hirsig
5. Rotzler
6. Ramseier



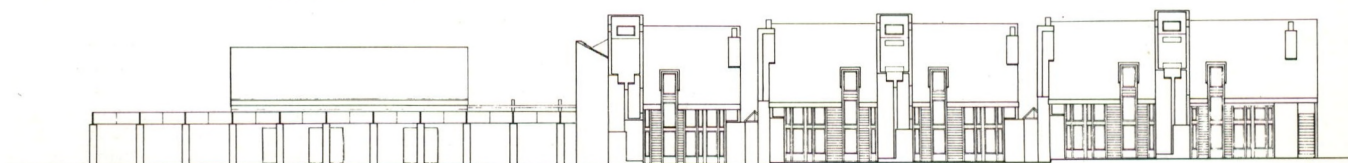
FACADE SUD-EST 0 1 2 5m



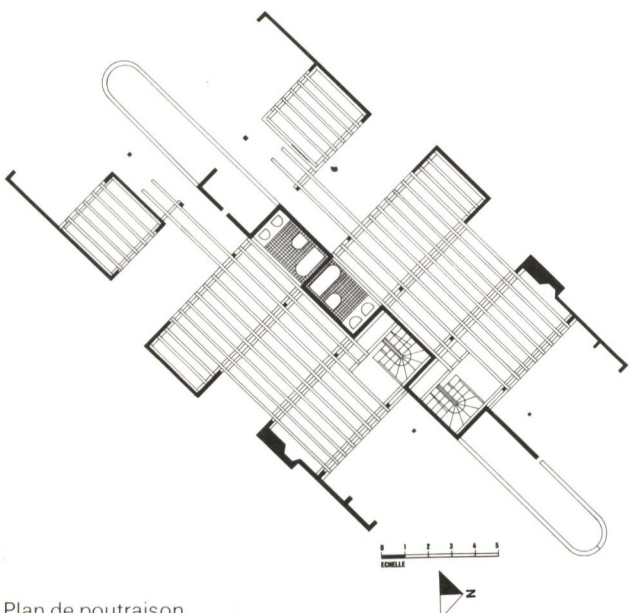
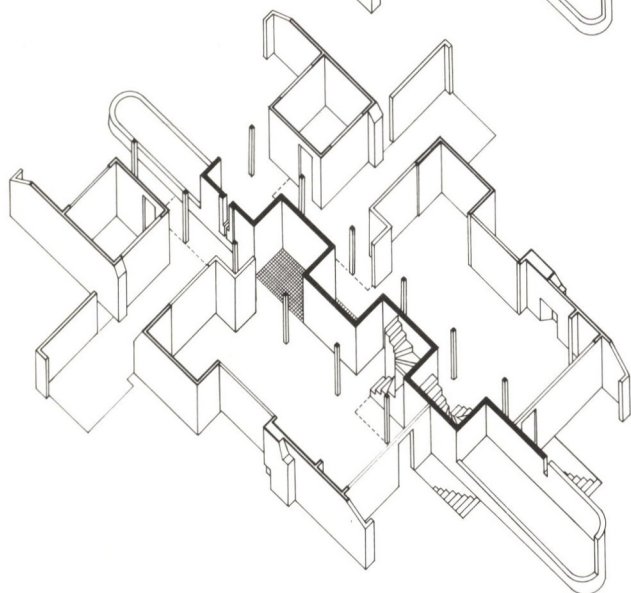
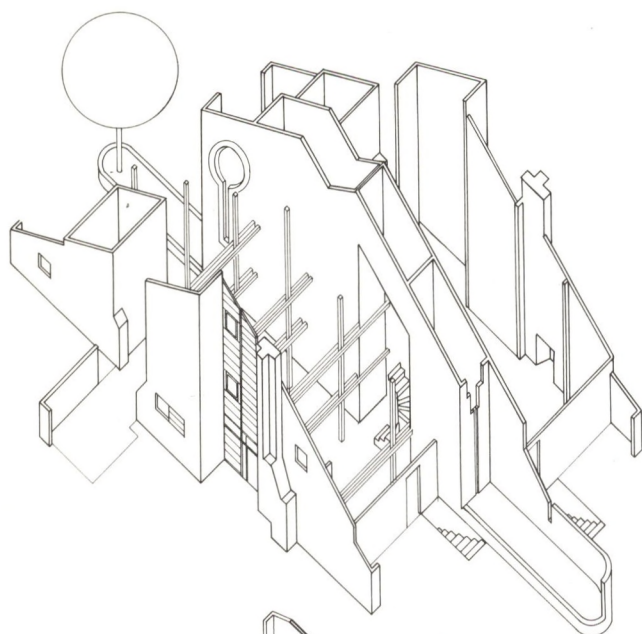
FACADES SUD-OUEST 0 1 2 5m



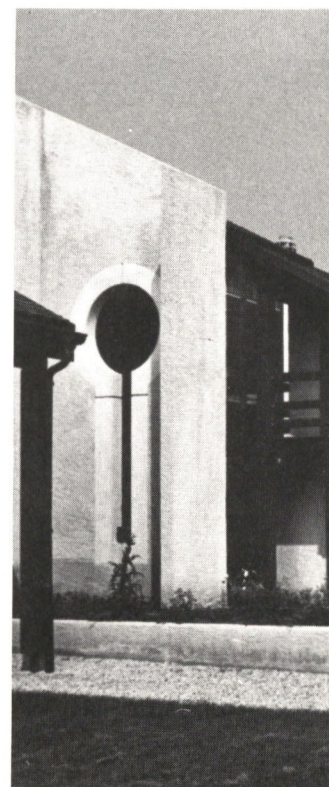
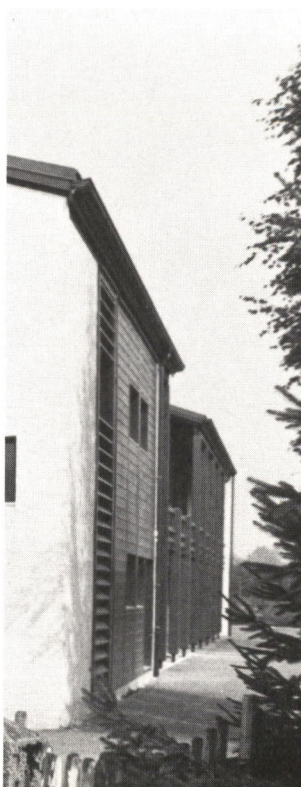
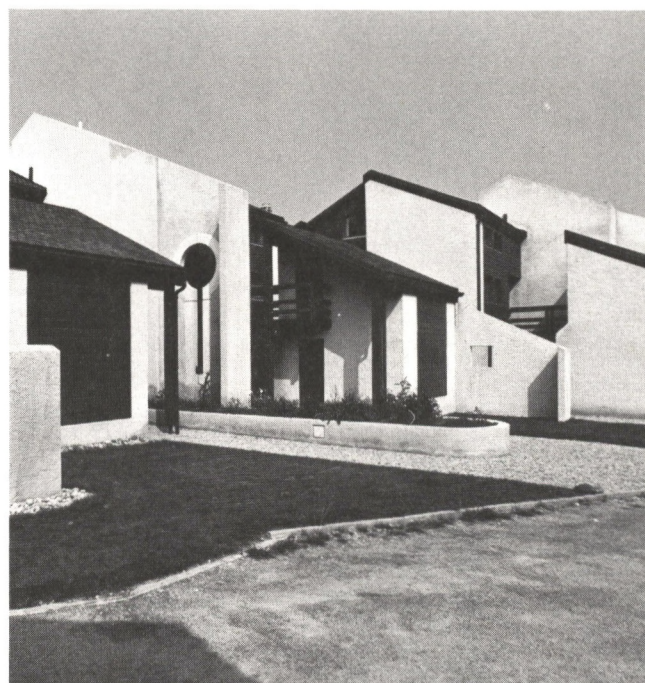
FACADES NORD-EST 0 1 2 5m

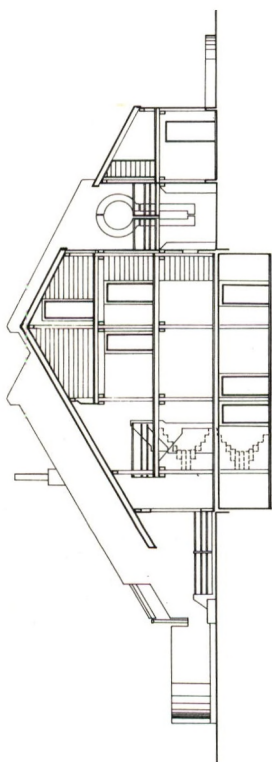


FACADE NORD-OUEST 0 1 2 5m

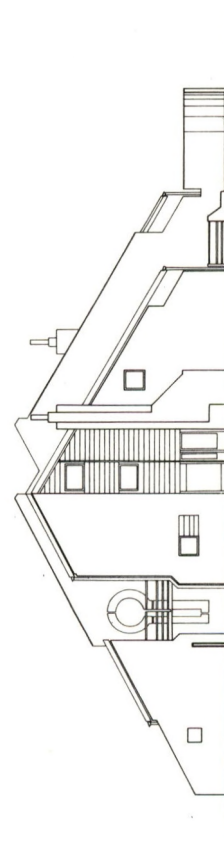
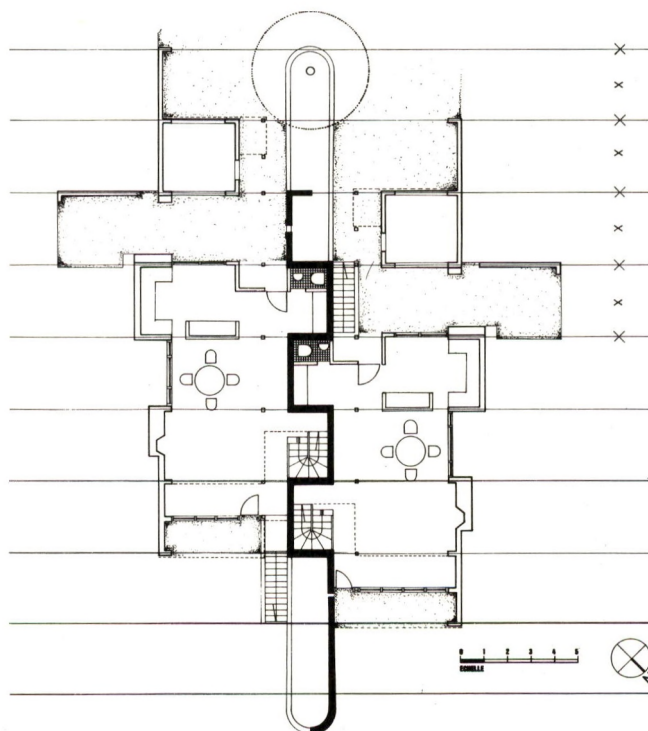


Plan de pourtrason

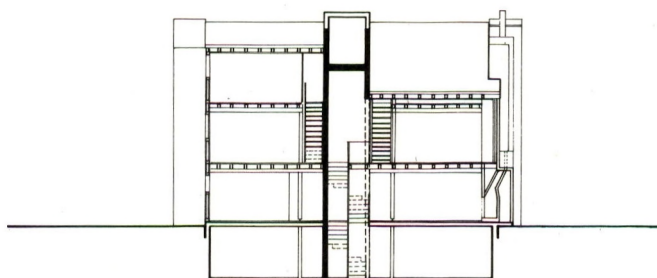




COUPE LONGITUDINALE

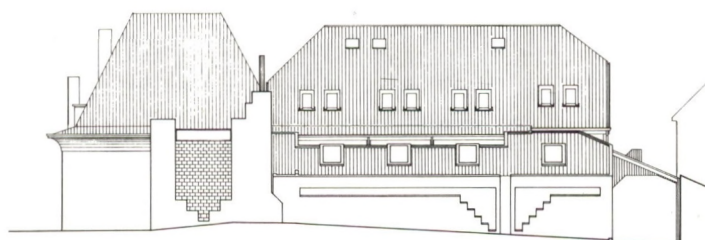


FACADE OUEST

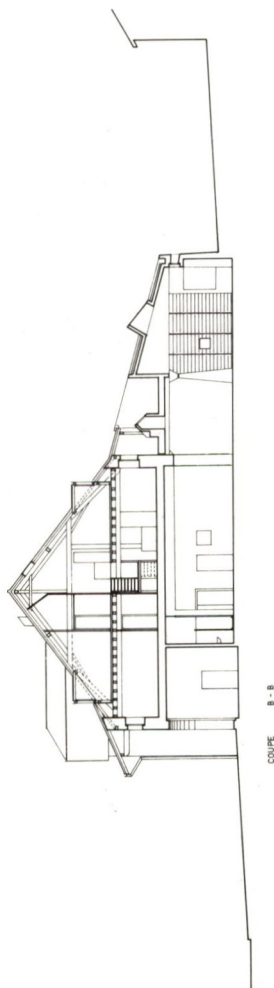


COUPE TRANSVERSALE

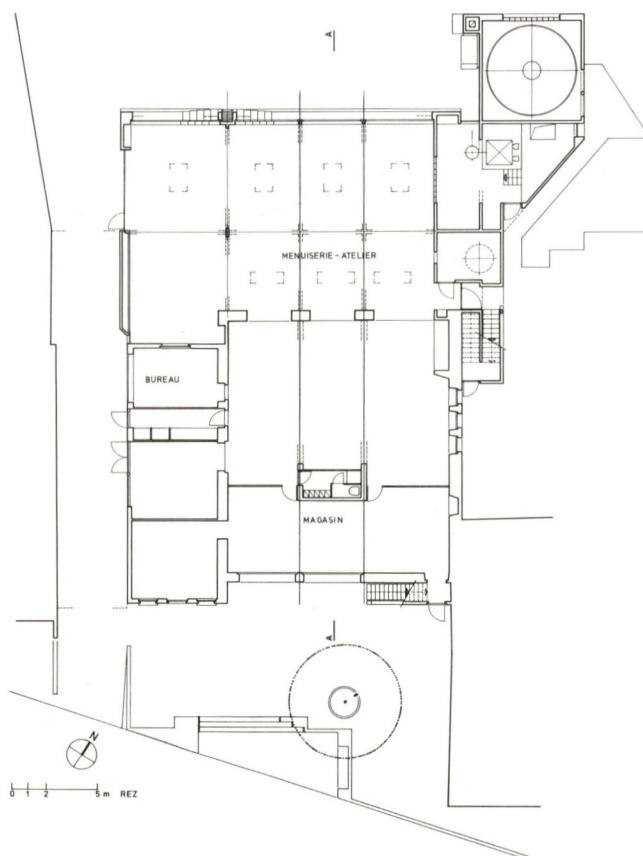
Reconversion du rural
Menuiserie Grosjean



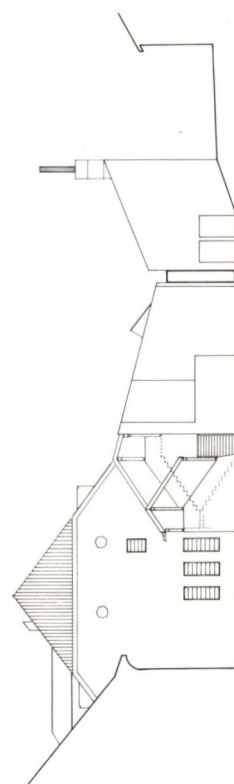
FACADE OUEST



COUPE B-B



0 1 2 5 m REZ



FACADE NORD



FACADE EST

Construction

La maçonnerie est en plots de ciment crépis pour les porteurs. Planchers, cloisons et panneaux de façades en bois et bois aggloméré réfléchissant les strictes règles adoptées pour l'organisation de l'espace.

Bibliographie

as Architecture Suisse
 N° 53 Septembre 1982

Photos Th. Woog